

Le Glossaire de Ducange donne *affanare*, manibus operari, et *ahanare*, agrum colere, laborare.

Affaner, *ahaner*, étaient aussi usités en ancien français (Glossaire de Roquefort).

Le Dictionnaire de l'Académie, 1835, cite encore *ahaner*, avoir bien de la peine, comme populaire et rarement employé.

AFFANEUR. L. Ouvrier, journalier.

Ménage, Diction. étymol., dit que les Lyonnais désignent par ce mot les journaliers employés aux travaux de la campagne.

On trouve au Glossaire de Ducange des citations de pièces relatives à nos pays où il est employé.

Comme pour les provisions de la feste et noces de Alips de Beaujeu... eust requis Lorens de Contères *affanour*, que il pour compétent salaire, voulist mener desdites provisions. — Lett. de 1389.

Guischart Traffoy, gaignent et *affaneur* de bras..... S'en alla en ung champ. — 1460.

Enfin Molard, *Le mauvais langage corrigé*, 1810, cite *affaneur* comme employé à Lyon dans le sens de journalier, homme de peine, portefaix.

Afaineur, *afanous*, *ahanier*, sont cités dans le Glossaire de Roquefort. On les retrouve dans plusieurs patois de langue d'oc et de langue d'oïl.

Dans le Livre de Job, édité par M. Leroux de Lincy, le passage de la Genèse, ch. XXV, v. 27 :

Esau vir gnarus venandi et homo AGRICOLA,

est traduit ainsi, p. 473 :

Esau devint hom sages de veneir et hom *ahanères*.

AFFANAGEOU, s. m. f. Gain d'un ouvrier ; biens, avoir.

Jouir de bon courageou,

Lou pen de lours effans et tout lour *affanageou*.

(Jouer sans s'en tourmenter — Le pain de leurs enfants et tout leur avoir).

CHAPELON. *La Misera*, p. 194.